

ANNONCES ADMINISTRATIVES

9190279

COMMUNE DE FAVARS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC D'UNE PORTION DE CHEMIN RURAL AU LIEU-DIT LE MAS EN VUE DE SON ALIENATION

Par arrêté municipal du 29 décembre 2021,

Le Maire de FAVARS a ordonné l'ouverture d'une enquête publique ayant pour objet le déclassement du domaine public d'une portion de chemin rural situé au lieu-dit Le Mas, en vue de son aliénation au profit du propriétaire riverain.

ESQUIEU Marcel a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de FAVARS du Mardi 18 janvier 2022 à 9h au Mercredi 2 février 2022 à 17h30. Le dossier est consultable à la Mairie aux jours et heures d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur recevra le public à la mairie de FAVARS : le mardi 18 janvier 2022, de 9h à 10h et le mercredi 2 février 2022, de 15h30 à 17h30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique, ou adressées par courrier à l'attention du commissaire-enquêteur à la mairie de FAVARS, 1 place Jean Berin ou par mail : mairie-favars@wanadoo.fr.

Le Maire, Bernard JAUUVION

9190608

AVIS DE PUBLICITÉ MAIRIE DE BRIVE

M. Frédéric Soulier - Maire

Place Jean Charbonnel

BP 80433 - 19312 Brive

Tél : 05 55 92 39 39

Référence acheteur : 2021 12 08 1624

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Objet : Entretien des équipements de protection individuelle (vêtements haute

visibilité et autres vêtements de travail) des agents de la Ville de Brive

Procédure : Procédure adaptée

Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en

fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation,

lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 21/01/22 à 17h00 ou plus tard.

Envoi à la publication le : 28/12/2021

Les dépôts de pli doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour

retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer

un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info/>

9190379

COMMUNE DE PERPEZAC-LE-NOIR (19410)

APPROBATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

Le public est informé que, par délibération en date du 17 décembre 2021 n° M-DEL-2021-089, le conseil municipal de PERPEZAC-LE-NOIR a approuvé le zonage d'assainissement des eaux usées sur son territoire. Cette délibération est consultable en mairie. Elle est également affichée en mairie depuis le 20 décembre 2021 et le restera pendant un mois.

Le zonage d'assainissement approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le maire, Jérôme SAGNE

9190261

APPROBATION du PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE BEYSSSENAC

Par délibération en date du 20 décembre 2021, le conseil municipal de la commune de BEYSSSENAC a approuvé l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme sur son territoire. Ladite délibération est affichée à la mairie de BEYSSSENAC pendant un mois à compter du 22 décembre 2021.

Le dossier du Plan Local d'Urbanisme est tenu à la disposition du public à la mairie de BEYSSSENAC ainsi qu'à la préfecture de la Corrèze.

Le Maire,
Francis COMBY

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec Actulegales.fr, vous surveillez la publicité légale de plus de 2 millions d'entreprises et fonds de commerce.

Actulegales.fr, avec votre journal

Actulegales.fr

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

Association de la presse pour la transparence

économique (APTE) avec le concours d'

infolegale

Arthrose et humidité : ça fait toujours mal ?



Des articulations qui deviennent douloureuses lorsque la saison change, le temps se rafraîchit ou tend vers l'humidité... Si de nombreuses études confirment le ressenti des patients, elles ne statuent pas pour autant sur une responsabilité de la météo... Corrélation ou causalité ? La question reste entière à la lecture d'une étude américaine de 2015, réalisée auprès de 810 patients souffrant d'arthrose : du genou, de la hanche ou des doigts. Suivis durant un an et demi, ils ont été invités à évaluer leur douleur, au quotidien. Dans le même temps, les auteurs ont recueilli des données météorologiques. Si aucun lien n'a été constaté au niveau des changements de temps, il semble que les effets de l'humidité sur la douleur soient plus intenses pendant la période de froid. Y-a-t-il pour autant causalité ? Les auteurs ne le confirment pas faute d'associations significatives entre les caractéristiques de la météo et la douleur ressentie.

• L'inactivité en cause ?

Même conclusion dans une étude néerlandaise réalisée auprès de 222 participants. Avec « des résultats qui corroborent l'opinion générale des patients arthrosiques selon laquelle la pression barométrique et l'humidité relative influencent les symptômes d'arthrose perçus ». Cependant, ajoutent les auteurs, « la contribution de ces variables météorologiques à la gravité des symptômes de l'arthrose n'est pas considérée comme cliniquement pertinente ».

Une étude australienne de 2016 parvient aux mêmes constats concernant le ressenti des patients et l'absence de corrélation « scientifiquement significative » entre les douleurs articulaires et l'humidité. Comment expliquer ces dernières ? Sur le site du gouvernement québécois, le Dr Louis Bessette, chef du service de rhumatologie du CHU de Québec-Université Laval, avance une hypothèse : il suggère notamment de « regarder du côté du mode de vie. Par exemple, quand il fait froid ou qu'il pleut, les gens restent à l'intérieur et bougent peu. C'est l'inactivité et non la température froide et l'humidité, qui exacerberait la douleur ».

Troubles psychiatriques : la combinaison de 3 facteurs

Longtemps, les scientifiques ont estimé que les troubles

psychiatriques reflétaient des entités pathologiques bien distinctes, chacune ayant ses propres causes. Mais une étude de l'Université McGill de Montréal semble mettre à mal ce postulat. Ainsi, la plupart des troubles précoces pourraient avoir en commun des facteurs biologiques, psychologiques et sociaux. Le premier de ces facteurs est donc biologique, par le biais d'une variabilité individuelle de la voie de récompense de la dopamine dans le cerveau. La seconde composante est sociale. Elle met l'accent sur le rôle important de la négligence ou de la maltraitance dans la petite enfance.

Enfin, le troisième élément est psychologique et concerne le tempérament, et en particulier les tendances à l'impulsivité et la difficulté à contrôler ses émotions. Des recherches antérieures ont suggéré que chacun de ces trois facteurs, pris isolément, avait des effets modestes sur le développement de troubles psychiatriques. Pour la première fois, sur 30 femmes et 22 hommes et via des examens cérébraux combinés avec des informations sur leurs traits de caractères et des antécédents d'adversité dans la vie, les scientifiques ont examiné les trois facteurs ensemble.

Résultat, cette combinaison de trois facteurs a prédit, avec une précision de plus de 90%, quels participants avaient eu des problèmes de santé mentale dans le passé ou au cours de la période de suivi de trois ans de l'étude. « Un large éventail de problèmes psychiatriques précoces (dépression, boulimie, trouble de déficit de l'attention / hyperactivité...) peuvent être en grande partie dus à la combinaison de ces trois facteurs seulement », concluent les auteurs. « Si elle devait se confirmer, notre recherche pourrait transformer notre façon de penser (et pourquoi pas penser - ndr) à la maladie mentale. »

Pourquoi claque-t-on des dents quand il fait froid ?



L'une des missions de notre organisme est de maintenir sa température interne à 37°. Pour cela, il dispose de deux mécanismes biologiques de défense. D'une part, il renforce son isolation thermique : l'hypothalamus commande aux vaisseaux à la surface de la peau de se rétrécir. C'est la vasoconstriction, qui va aider à retenir la chaleur au niveau des organes vitaux. D'autre part, il commande des contractions musculaires involontaires pour produire de la chaleur, d'où ces grelottements

incontrôlables quand il fait vraiment froid. Et les claquements de dents irrépressibles qui s'en suivent quand c'est la mâchoire qui se contracte.

Problème : si cette stratégie est efficace d'un point de vue biologique, en termes de confort immédiat, elle n'apporte pas beaucoup de bénéfices ! En hiver, il faut évidemment agir sur d'autres fronts pour supporter les chutes de températures. Avant toute chose, protégez vos extrémités, ce sont les premières à souffrir. Prenez aussi l'habitude de superposer les couches de vêtements : l'air emprisonné entre chaque épaisseur est un très bon isolant.

Bien Manger, Bien Vivre

7 conseils pour un réveillon gourmand et raisonnable

Les repas de fêtes sont des moments de convivialité et de détente par excellence. Sauf contre-indication médicale, il n'est pas question de gâcher son plaisir par des restrictions diététiques inopportunes. En réalité, tout est une question de gestion et de bon sens. Avec une devise : « pas d'excès, ni dans un sens, ni dans l'autre. »

Un 31 décembre sans excès est donc bel et bien possible. L'Association française des Diététiciens-Nutritionnistes (AFDN) rappelle d'ailleurs qu'il est tout à fait envisageable de « réussir son repas de fête, sans aggraver son estomac, ni son organisme ». Pour cela, notez bien ces quelques conseils de bon sens :

- **Ne vous jetez pas sur l'apéritif** afin de préserver votre appétit. Mixez sur les bâtonnets de crudités, les tomates-carottes etc... Si vous êtes invité, avalez un fruit ou un laitage avant de partir ;

- **Équilibrez votre repas.** Pour cela, évitez de vous resservir systématiquement. De cette façon, vous ne refuserez aucun plat ;

- **Misez sur les fruits de mer ou les crustacés.** Sans trop de pain et de mayonnaise bien sûr ;

- **Déclinez le fromage** si vous veillez à votre poids et si vous souhaitez profiter de la suite ;

- **Prenez du dessert bien sûr.** Là encore, vous n'êtes pas obligé de prendre une énorme portion ;

- **Évitez les mélanges alcoolisés,** vin + liqueur par exemple. « Le lendemain, votre estomac ne s'en portera que mieux... », glisse l'AFDN ;

- **Prévoyez ou demandez deux verres.** L'un pour le vin si vous en buvez. L'autre pour l'eau. Et videz plus volontiers le second que le premier...

destinationsanté